



Problème concernant ma fiche de paie

Par **Ro_69**, le **30/01/2010** à **00:48**

Bonjour,

Je vous demande de m'éclairer concernant un problème avec mon entreprise (Flunch)

Le jeudi 3 décembre 2009, j'ai transmis ma lettre de démission à ma responsable de service. Après accord commun, celle-ci a accepté ma démission et m'a demandé de repasser début janvier pour percevoir mon solde de tout compte ainsi que le certificat de travail.

Le 8 janvier dernier, je me suis rendu sur mon lieu de travail.

Là, on m'a annoncé que les papiers n'étaient pas encore arrivés car le Service comptabilité du siège de l'entreprise avait quelques problèmes.

On me dit alors, de rappeler aux alentours du 16/01/10.

Le 16/01/10, j'obtiens enfin un rendez-vous qui fut extrêmement brève, j'ai pu percevoir mes papiers après un mois d'attente.

Je signe les documents en portant la mention « sous réserve de mes droits passés, présents et futur ». Le 22/01/10, je fis le dépôt de chèque à ma banque.

Celle-ci tardant à encaisser le chèque, je me suis rendu à l'agence. Il s'est avéré au final que le chèque perçu était erroné tout comme la fiche de paie (d'après mois). Ayant travaillé 3 jours, du 27/11/09 au 30/11/09 à 8.82€ brut de l'heure.

Vendredi -> 18h-22h

Samedi -> 11h-16h – 18h-22h

Dimanche -> 11h-16h – 18h-22h.

Il me paraît inconcevable d'obtenir une telle somme sur ma fiche de paie, à savoir 0,90 cts €uros.

Comme une nouille, je n'ai même pas porté attention à tout cela tellement ça me paraissait incongru. Bref, c'est pas la première erreur que j'ai faite, et ça sera pas la dernière.

Du fait, j'aurai souhaité connaître les recours possibles à entreprendre.

Sachant qu'on s'est bien foutu de ma g***** durant ce laps de temps passé au travail (gérer la plonge tout seul, l'hygiène non respecté et j'en passe).

Je peux également scanner une partie de ma fiche de paie si besoin est.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **30/01/2010** à **08:57**

bonjour,

déjà une première question ..??

le chèque était de 0.90 cts tout comme la fiche de paye ?

quand vous êtes allé chercher vos papiers vous n'avez pas regardé les montants..

pour le scan... envoyez moi un message privé.. je peux vérifier votre fiche de paye si vous le désirez !

Par **Ro_69**, le **30/01/2010** à **18:03**

Bonjour,

Oui la somme était identique, sur le coup j'ai pas tilté. Je me demande comment j'ai pu passer à coté de cela d'ailleurs !

Par **Visiteur**, le **30/01/2010** à **18:22**

re

je continue ce post en messagerie privée....